

Nantes, le 23 novembre 2021

Lycées

La Région fournit un ordinateur portable à chaque lycéen de classe de Seconde

Constance Nebbula, vice-présidente de la Région des Pays de la Loire en charge du numérique, s'est rendue cet après-midi, aux côtés de Roch Brancour, vice-président en charge des infrastructures, transports et mobilités durables, au lycée Joachim du Bellay à Angers, où 373 lycéens de Seconde ont reçu leur ordinateur portable de la Région, pour l'opération #MonOrdiAuLycee.

La rentrée 2021 a été placée sous le signe du numérique, avec l'équipement de chaque lycéen entrant en classe de Seconde dans un lycée public et privé des Pays de la Loire, d'un ordinateur portable fourni par la Région (les élèves de 1^{re} année de CAP sont également bénéficiaires). Cette mesure régionale inédite, qui sera renouvelée chaque année, vise à garantir l'équité des chances entre tous les lycéens.

Après la distribution des premiers ordinateurs dans 15 lycées pilotes de la Région en septembre, ce sont 48 000 ordinateurs qui vont être distribués au total d'ici à la fin du mois de novembre, dans l'ensemble des établissements publics et privés des Pays de la Loire.

48 000 ordinateurs portables fournis et un environnement numérique de qualité

Dans la continuité du travail mené depuis plusieurs années pour assurer un environnement numérique performant dans les lycées publics (raccordement au très haut débit de 95% des lycées publics, couverture Wifi élargie avec 100% des classes et internats en 2024, développement de l'accès aux manuels numériques via la plateforme E-Lyco, ...), **48 000 ordinateurs sont remis par la Région des Pays de la Loire à chaque lycéen de classe de Seconde générale, technologique ou professionnelle, et à chaque élève de 1^{re} année de CAP des lycées régionaux publics et privés, MFR et EREA.**

Cet outil de travail numérique individuel accompagnera les jeunes tout au long de leur scolarité pour leur offrir les meilleures chances de réussite. **L'opération #MonOrdiAuLycee représente un effort financier annuel de 24 M€ pour la Région**, et sera reconduite chaque année, de sorte qu'en 3 ans, tous les lycéens des Pays de la Loire seront équipés d'un ordinateur.

Pour 2021, la distribution nominative se déroule jusqu'à fin novembre dans les établissements des 5 départements. La remise de l'ordinateur s'accompagne d'actions de sensibilisation sur les usages numériques à destination des jeunes et de leurs parents.

La distribution se poursuit dans l'ensemble des lycées publics et privés du Maine-et-Loire jusque fin novembre.

CONTACT PRESSE - Sophie Ferger : sophie.ferger@paysdelaloire.fr – 07 72 21 16 97